

LA FORMATION POST-SCOLAIRE DU NIVEAU SUPERIEUR :
LES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES

Irina PEAUCELLE

CNRS / CEPREMAP

Février 1985

LA FORMATION POST-SCOLAIRE DU NIVEAU SUPERIEUR :
LES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES

I. PEAUCELLE

I - INTRODUCTION

A l'intérieur du système de production des connaissances, nous nous concentrerons sur la formation supérieure post-scolaire (FSPS) des adultes. La demande pour cette formation provient de la population d'actifs qui, à une période de la vie professionnelle, font des études complémentaires en plus de leur travail ou en alternance avec lui. Cette population diffère pour nous de la population des plus jeunes qui n'ont pas interrompu leur formation depuis le début de leur scolarité dans l'enseignement obligatoire et qui sont, ce qu'on appelle, en formation initiale (*). Nous associons par contre à la population des adultes en formation les actifs sans emploi et les inactifs. Contribuent à l'offre de FSPS le système d'enseignement supérieur de type universitaire, mais aussi tous les autres établissements d'enseignement supérieur publics et privés.

En France, dans les Universités, environ 1 million d'étudiants sont des salariés en formation initiale et post-scolaire. Certains établissements dispensent un enseignement spécialisé pour les étudiants salariés. Il existe aussi quelques écoles promotionnelles d'ingénieurs où sont admises principalement les personnes ayant accompli une activité professionnelle (par exemple Centre d'Etudes Supérieures Industrielles, Conservatoire National des Arts et Métiers).

Le système éducatif assure historiquement la plus ancienne fonction de gestion de la force de travail prise en charge par la société. La question se pose : la FSPS renforce-t-elle ou met-elle en cause l'aspect public de cette fonction ? La FSPS n'est plus un phénomène marginal. Elle prend de l'ampleur surtout quand les réformes du système productif exigent des modes rapides d'adaptabilité de la main d'oeuvre par reconversion ou par mobilité promotionnelle. Son importance tient aussi à une plus grande participation des travailleurs dans la promotion du progrès technique et dans la gestion.

(*) Même s'ils exercent par ailleurs un travail rémunéré. Dans ce cas il s'agit d'étudiants salariés qui parfois exercent un travail rémunéré à temps complet mais pour lesquels le revenu du travail ne représente pas la source principale de revenus.

C'est le déclin de l'enseignement supérieur universitaire qui apparaît, aux yeux des chercheurs de différents pays (pour la France, cf. CREDOC-IREDU (1981)), comme le facteur explicatif du développement des formes non universitaires de formation et en premier lieu de la formation des adultes. Les économistes cherchent en période de déficit budgétaire chronique à repérer les modes de formation les moins coûteux pour l'Etat. Et le problème se pose alors d'évaluer les limites de l'intervention de l'Etat dans ce domaine.

Aussi les projets de réforme proposés par les différentes formations politiques et syndicales au sujet de la FSPS manifestent à la fois un souci d'efficacité interne du système d'enseignement public, et une préoccupation de l'efficacité externe. L'efficacité interne correspond, à moyens donnés, à la recherche de la satisfaction maximale de la demande. Pour l'enseignement supérieur, il s'agirait de déterminer les besoins en diplômés du supérieur, les coûts et les efficacités comparés pour un diplômé, salarié ou en formation initiale. Le montant et la structure des dépenses publiques pour l'enseignement supérieur, varient selon le critère "salarié - non salarié", d'après les contraintes de programmes, la filière choisie et la durée d'études. Cependant pour un coût unitaire de fonctionnement donné, ces dépenses dépendent aussi des prestations versées aux étudiants telles que : bourses, aides publiques en espèces ou en nature. L'efficacité externe concerne l'impact des connaissances supplémentaires sur le travail, la consommation ou le loisir (*). La formation post-secondaire des adultes vise à répondre aussi à la préoccupation de la démocratisation de l'enseignement.

Notre intérêt pour la FSPS vient de la confrontation de plusieurs recherches récentes aussi bien économiques que sociologiques.

Des premières nous retenons les analyses de l'instauration progressive au XX^e siècle d'un ensemble socio-économique de gestion de la force de travail, appelé le rapport salarial (CEPREMAP (1977), R. Salais (1983)). La formation permanente ou en alternance avec le travail est un des aspects du rapport salarial des sociétés modernes. En second lieu, d'autres études économiques soulèvent les problèmes de la gestion des dépenses publiques de l'éducation (par exemple les comparaisons internationales de l'OCDE (1981)). De cette dernière

(*) Dans la comparaison de l'efficacité externe de diplômés on tient compte, par exemple, de la souplesse d'adaptation aux emplois en fonction de l'âge et de l'expérience acquise.

analyse il ressort que l'effort financier de différents pays pour le développement de leur enseignement supérieur varie entre autres selon la structure démographique, le taux de scolarisation et selon le coût unitaire relatif que représente l'enseignement. On peut déduire par exemple que la France attribue dans les années soixante-dix la plus faible importance à l'enseignement supérieur relativement à ses partenaires occidentaux, aussi bien en termes de dépenses sociales d'enseignement (en part du PIB) supérieur, qu'en termes de rapport dépenses publiques par étudiant / PIB par habitant.

Les analyses sociologiques mettent en évidence la multiplicité de facteurs agissant simultanément pour produire le retour des adultes dans le système de formation de type universitaire. Ce processus se déroule sur fond de "dévalorisation" des diplômes dans les années soixante-dix. On a tendance à expliquer ce phénomène par l'effet démographique de la vague des naissances d'après guerre qui a provoqué un gonflement des effectifs à l'Université dans les années soixante. Depuis cette période, à la suite d'une baisse de l'offre de postes de cadres par l'économie, le "surplus" de diplômés ne fait que réduire la valeur des diplômes de l'enseignement supérieur. C'est l'explication de R. Geiger (1980) par exemple. C'est ce même processus qu'A. d'Iribarne (1983) appelle le "rendement" décroissant de l'éducation ou que L. Boltanski (1982) désigne comme la "prolétarianisation" des cadres. Mais, selon L. Boltanski, qui procède à l'analyse du cas français, en mettant en relation les différentes catégories de diplômés supérieurs et les emplois qu'ils permettent, la "baisse de prestige" ne concerne que certains diplômés et qu'une partie de la population, représentée par la classe "aisée". Pour les couches moyennes, l'idée de la promotion sociale est toujours associée à la scolarité prolongée. Quinn R. et Mandilovitch M. (1975) ont constaté un degré de satisfaction au travail croissant avec le niveau de formation.

A ces avantages non monétaires il faut ajouter l'espérance d'une rémunération plus élevée. Les études de Marin H. et Psacharopoulos G. (1976) ont montré l'existence d'une corrélation entre l'éducation et la rémunération. Les sociologues attirent aussi notre attention sur le fait que la scolarité des adultes dans le supérieur concerne plus particulièrement certains types de la population. Ainsi la motivation des femmes à poursuivre des études après une période d'activité professionnelle et parallèlement à cette activité devient maintenant spécialement forte dans les pays occidentaux. Les femmes ont toujours quitté l'école avant les hommes et avec une formation moins élevée.

Après leur pénétration dans le monde du travail, les femmes cherchent à prolonger leur scolarité. Cette attitude provient aussi de l'interruption fréquente de l'activité qui peut obliger la recherche d'un emploi différent et d'une formation complémentaire. La demande vient aussi des personnes ayant quitté leur activité et qui n'avaient pas fréquenté l'enseignement supérieur soit pour des contraintes financières, soit en raison d'un effet de génération qui expliquerait une moindre valorisation et un moindre attrait de l'enseignement supérieur au moment de leur scolarité. Ce phénomène important, au moins dans certains pays, relève d'une évolution culturelle que l'on ne peut ramener à de simples déterminants économiques.

Les travaux des psychologues sur les fonctions de l'éducation dans la vie humaine montrent que lorsque le travail est dévalorisé, et principalement dans les périodes de crise, les modes de formation complémentaires, tout comme d'autres types d'activités non professionnelles, offrent une compensation au désintérêt du travail.

Le système d'enseignement réagit lui-même à l'évolution de la formation supérieure post-scolaire. L'extension de l'enseignement aux salariés est d'ailleurs un débouché possible pour les professions d'enseignants, quand les flux d'étudiants en formation initiale (liés davantage à l'évolution démographique) font défaut. Interviennent enfin des motivations des enseignants supérieurs pour la formation des salariés ayant déjà une expérience professionnelle.

II - LES CONFIGURATIONS DE LA FORMATION DES SALARIÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SELON LES PAYS

Nous avons choisi la France, les USA et l'URSS pour analyser les trois systèmes de l'enseignement supérieur dispensés aux salariés. Les Etats-Unis représentent les nations à un développement très étendu de l'enseignement supérieur en général. L'URSS s'est munie d'un système éducatif où, dans le supérieur, les salariés représentent environ 50 % d'effectifs. En opposant aux deux autres le système d'enseignement supérieur français, nous cherchons à dépister les quelques scénarios plausibles de l'évolution de la formation des salariés.

./.

II.1 - L'enseignement supérieur aux Etats-Unis et la montée récente de la part des salariés dans les Universités

Le système d'enseignement supérieur de ce pays est considéré comme étant de bonne qualité et il est largement ouvert aux adultes comme aux jeunes. Quels sont les signes de qualité de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis ? Premièrement, en termes de dépenses, il est l'un des mieux dotés au monde. Ces dépenses en pourcentage du PIB sont, parmi les pays de l'OCDE, à la deuxième place après les Pays-Bas. La part de la population ayant le niveau éducatif supérieur en constitue un second indicateur. Elle a été de l'ordre de 8 % en 1952, de 10 % en 1959, de 13 % en 1970 et de 17 % en 1977 (source : Freeman R. et alii, p.358). Enfin, cet enseignement arrive à motiver les étudiants dans leurs études. Ces derniers suivent les cours et exécutent les travaux individuels plus régulièrement et avec plus d'enthousiasme qu'en Europe (cf. Lapiner, 1982).

Mais aux Etats-Unis, comme en Europe, le diplôme n'est plus une protection absolue contre le chômage, bien qu'il reste malgré tout, et ce d'autant plus qu'il est élevé. En 1980/1981 le taux de chômage chez les cols blancs aux Etats-Unis a été plus de deux fois inférieur de celui observé chez les cols bleus (Bednarzik R. et alii, 1982) (*).

En terme de salaire qu'il permet d'atteindre, l'apport du diplôme diminue. Ainsi, si le rapport des salaires d'un diplômé du Collège (**)(Unité d'enseignement supérieur aux Etats-Unis) et d'un diplômé de l'École secondaire a été de 1,53 en 1968, il est descendu à 1,38 en 1977. Et pour les jeunes de 25 à 34 ans, il a chuté de 1,38 à 1,16 pendant la même période (Freeman R. et alii, 1980, p.382). En analysant le Tableau 1 on remarque la diminution de la part d'emplois de cadres industriels et de professions libérales et la montée des emplois tertiaires, entre autres de niveau de responsabilité moindre.

(*) Nous nous rendons bien compte que le diplôme n'est pas le seul facteur de la situation "favorisée" des cols blancs, la structure économique par branches y joue un rôle au moins aussi important.

(**) La structure du système scolaire américaine est représentée dans l'Annexe.

./.

Tableau 1

La distribution des actifs diplômés des Collèges

Type d'emploi	Homme			Femme		
	1968	1978	Δ	1968	1978	Δ
Profes.libérale et cadre d'industrie	60.6	52.1	- 8.5	81.1	65.0	- 16.1
Administratif et gestion	22.2	24.5	1.8	4.1	8.7	4.6
Commercial	6.8	8.9	2.1	1.2	4.6	3.4
Employé de bureau	4.4	4.7	0.3	10.6	15.4	4.8
Artisan	2.2	3.9	1.7	1.2	1.9	0.7
Autre travailleur col bleu	1.3	2.7	1.4	1.2	1.9	0.7
Employé de service	1.1	2.1	1.0	1.5	3.8	2.3
Travailleur à la ferme	0.9	1.2	0.3	0.3	0.5	0.2

Source : Brown S. (1979).

Ces modifications dans la structure des emplois de diplômés certifient la moindre importance des diplômes de l'enseignement supérieur, car leur rôle est par tradition plus important dans le secteur industriel que dans les secteurs commerciaux et bancaires (*). Par contre, la possibilité d'occuper des postes "prestigieux" de responsabilité dans ces derniers secteurs (qui provient des origines sociales des individus) sans diplôme d'enseignement supérieur, relativise sa "puissance" aux Etats-Unis.

Pourtant, l'enseignement supérieur américain repose sur un enseignement secondaire dont la qualité est contestée. Les études comparatives des résultats de l'instruction scolaire dans 21 pays (dont 4 pays en voie de développement) menées par l'UNESCO depuis 1950 montrent (nous nous référons à l'article de Lerner, 1982) que les Etats-Unis, quel que soit l'indicateur de qualité d'enseignement que l'on choisisse, ne sont jamais ni à la première, ni à la seconde place des pays. Trois fois ils sont situés en dernier et, si on ne prend que les pays développés, les Etats-Unis se retrouvent sept fois en dernière position. Le certificat d'études secondaires est délivré pour avoir assisté aux cours pendant un nombre d'heures donné, et la moitié des "certifiés" entre dans les collèges de l'enseignement supérieur (seule l'entrée à l'Université est sanctionnée par les résultats dans le secondaire).

Le volume d'effectifs dans les collèges et en facultés ne diminue pas, mais leur structure par âge change.

(*) L'analyse sociologique de ce phénomène peut être trouvée dans Tinto V. (1981).

Tableau 2

Structure par âge des étudiants aux Etats-Unis

Age	1970		1975		1980		1985 (1)	
		%		%		%		%
16-17	258	3,0	278	2,5	247	2,0	218	2,0
18-19	2 599	30,2	2 785	24,9	2 899	24,0	2 418	19,8
20-21	1 880	21,9	2 243	20,0	2 424	20,0	2 207	18,1
22-24	1 457	16,9	1 754	15,7	1 988	16,4	2 071	17,0
25-29	1 075	12,5	1 774	15,9	1 873	15,5	2 101	17,2
30-34	487	5,7	967	8,6	1 243	10,3	1 340	11,0
35 et +	824	9,6	1 384	12,4	1 422	11,7	1 821	14,9
Total	8 580	100	11 185	100	12 096	100	12 176	100

(1) Estimation

Source : 1/ U.S. Department of Education, National Center for Education Statistics, Fall enrollment in Higher Education.

2/ U.S. Department of Commerce, Bureau of the census, Current population Reports, "School enrollment social and economic characteristics of students" Series P-2.

La part des adultes (âgés de plus de 25 ans) est passée de 28 % en 1970 à 37,5 % en 1980. Le changement de la répartition par âge s'explique partiellement par la structure démographique actuelle des Etats-Unis, modifiée à la suite de la baisse du taux de natalité (*). Mais il est dû aussi à l'importance des salariés à l'Université d'aujourd'hui. Aux Etats-Unis, le développement de la formation des adultes s'observe simultanément à la généralisation du travail partiel et autre forme de travail à temps réduit qu'est par exemple le partage d'un même emploi entre plu-

(*) Tasterlin R., V. Fuchs et S. Kuznets (1980) expliquent la baisse des naissances aux Etats-Unis depuis 1940 par : 1) l'augmentation de l'emploi féminin ; 2) la baisse du revenu relatif = (le revenu potentiel d'un couple / les aspirations matérielles d'un couple) des jeunes ménages ; 3) le rapport entre les jeunes et les âgés dans la population ; 4) l'apparition de la contraception.

siieurs personnes (cf. Letablier M.T. (1982)) (*). Le travail à temps partiel se combine avec l'enseignement à temps partiel : seulement 16 % d'étudiants de plus de 35 ans suivent les cours selon un programme à plein temps.

Les caractéristiques socio-professionnelles en 1975 des étudiants-salariés aux Etats-Unis ont été les suivantes : l'âge moyen est de 25-34 ans, il y a autant de femmes que d'hommes, leurs revenus moyens sont assez élevés (supérieurs à 15 000 \$ par an), en moyenne ils travaillent 15-34 heures par semaine (cf. Cross K.P. (1978)).

Pourquoi les salariés étudient-ils aux Etats-Unis ? Une enquête auprès des diplômés qui ont suivi les cours pour les adultes dans l'Université de Detroit (Fenster E., 1982) révèle que 60 % de personnes environ avaient espéré obtenir des changements dans leur carrière : responsabilités, salaire, sécurité, changement de poste. Parmi ces salariés-étudiants, 75 % ont obtenu satisfaction deux ans après leur formation complémentaire. La motivation d'une majorité des salariés de cet échantillon réside dans l'anticipation d'une amélioration de leur poste de travail liée à leurs nouvelles connaissances. Si on tient compte de ce que l'Etat ne subventionne pas la formation des adultes, l'anticipation de l'intéressé pour être rationnelle doit se baser sur une bonne connaissance du marché du travail des diplômés. Mais une partie non négligeable de salariés, 40 %, engage son argent et consacre son temps à étudier sans rechercher de promotion sociale, mais pour le simple intérêt d'acquérir de nouvelles connaissances.

Une grande autonomie des Universités permet et exige l'adaptation à cette nouvelle clientèle : leurs budgets diminuent à cause de la baisse du volume d'inscription des jeunes et de la réduction des aides provenant de l'Etat américain. Dans ce climat, des systèmes différents de programmes adaptés sont élaborés dans les Universités des Etats-Unis à l'intention des salariés. Les horaires, les lieux de conférences, les cours télévisés sont organisés conformément à l'emploi du temps des auditeurs.

(*) Les fondements sociaux de la partialisation et de toutes autres formes de la "flexibilité" du temps de travail sont des sujets de réflexions et de recherches multiples à présent. Nous partageons l'idée que, né durant la crise, ce phénomène est une forme de la précarisation du travail salarial. En effet, la partialisation du travail touche les couches de travailleurs "moins traditionnelles" et de ce fait plus vulnérables (sur le plan syndical) car si 52 % de femmes actives travaillent à temps partiel, les hommes ne sont dans cette situation que dans 10 % des cas. M.T. Letablier (1981) signale qu'aux Etats-Unis, dans 88 % de cas, il s'agit d'emplois soit peu qualifiés, soit très spécialisés.

II.2 - La prépondérance des salariés dans l'enseignement supérieur soviétique

Une grande expérience de l'enseignement spécial technique et de l'enseignement supérieur pour les salariés est acquise en URSS (*). Il est impossible de repérer parmi les salariés-étudiants ceux qui ont interrompu leur scolarité. Le système de l'enseignement des salariés est institutionnalisé et il a une place égale avec l'enseignement supérieur "traditionnel" suivi par les étudiants non salariés. Les diplômes délivrés à la fin de la scolarité dans les deux formes d'enseignement supérieur sont les mêmes diplômes nationaux (**). L'enseignement pour les salariés est organisé en cours du soir et par correspondance ; il est dispensé dans toutes les Grandes Ecoles et les Universités et dans un nombre important d'Ecoles d'Ingénieurs (Instituts d'ingénieurs) spécialisées dans la formation des adultes (***). A titre d'exemple, on peut indiquer qu'à Moscou, il y a onze Instituts d'ingénieurs spécialisés pour les salariés.

Cette forme d'enseignement est aussi développée dans les autres pays du COMECON, comme l'indique le tableau 3. Les chiffres des effectifs des étudiants attestent une évolution assez contrastée. La Hongrie, la Mongolie et la Tchécoslovaquie ont connu la diminution du taux de scolarité dans le supérieur entre 1965 et 1970. La Mongolie, la Pologne et la Roumanie ont connu pour leur part une extension régulière de leurs systèmes de formation des salariés.

-
- (*) La structure du système éducatif soviétique est présentée dans l'annexe.
 - (**) En 1982, le pourcentage de personnes ayant le diplôme d'enseignement supérieur a été égal à 7,6 % dans la population totale de l'URSS et 11 % dans sa population active.
 - (***) Il faut tenir compte aussi de 44 727 000 salariés qui, en 1982, ont suivi la formation professionnelle dans leurs entreprises.

Tableau 3

Nombre d'étudiants et d'étudiants-salariés
pour 10 000 habitants en URSS et autres pays du COMECON (*)

	1960 dont		1965 dont		1970 dont		1975 dont	
	étud.	étud. sala.	étud.	étud. sala.	étud.	étud. sala.	étud.	étud. sala.
U R S S	111	58	166	98	188	96	190	87
Bulgarie	70	20	110	36	108	28	127	36
Hongrie	45	15,5	93	42,7	78	26	102	41
R D A	58	16	66	22	84	25	81	20
Cuba	28	-	34	-	41	-	87	43
Mongolie	73	7	97	6	68	8	94	35
Pologne	56	19	80	32	101	37	137	54
Roumanie	39	9	68	17	75	22	77	23
Tchécoslovaquie	69	20	102	35	91	17	104	39

Sources : Annuaire statistique des pays membres du COMECON, 1976, 1981, 1983.

Mais en URSS l'enseignement supérieur des salariés régressait légèrement. Dans ce pays l'instruction dans les Instituts d'ingénieurs et dans les Universités est cependant intégrée à la reproduction des ressources humaines de travail et fait l'objet d'une planification. Ainsi lors du passage à la tête du Parti et de l'Etat d'Andropov, une série de mesures a été envisagée relatives à l'utilisation rationnelle des ressources de travail. Dans cette perspective, il était prévu d'augmenter de 5 % le recrutement annuel de salariés dans l'enseignement supérieur, diminuant d'autant celui des non salariés.

(*) Pour la comparaison avec les pays du COMECON, indiquons que le nombre d'étudiants pour 10 000 habitants a été égal à 183 en 1978 en Grande-Bretagne, 140 en 1976 au Canada, 261 en 1978 aux Etats-Unis et 165 en 1977 en France (Direction centrale statistique URSS (1982) p.116-117).

./.

Le développement du système de formation des adultes au sein de l'enseignement supérieur date des années 50. A cette époque d'après-guerre le besoin en spécialistes diplômés coïncidait avec le manque général de main d'oeuvre. Les transformations sociales : la réduction du temps de travail et surtout l'abaissement de l'âge de la retraite, faisaient reposer sur les jeunes générations les tâches principales de la population active. Dans ces conditions l'instruction des salariés prend de l'ampleur. L'utilisation plus intensive de l'infrastructure du système éducatif a également joué un rôle non négligeable dans ce processus, la demande d'enseignement supérieur dépassant alors les capacités d'accueil des établissements. La sélection à l'entrée est très sévère pour tous les types d'enseignement supérieur. Elle l'est un peu moins pour les salariés. (Dans ces facultés du soir et par correspondance, la proportion des enfants des ouvriers est plus importante). Souvent, d'ailleurs, les jeunes après le diplôme de la fin du second cycle recourent aux facultés du soir à la suite de l'échec au concours d'entrée aux facultés de l'enseignement pour les non salariés. Le recrutement des spécialistes diplômés à la fin de l'enseignement des non salariés est déterminé en fonction des besoins estimés. Les postes sont ainsi pratiquement imposés aux diplômés, au moins pendant une période donnée. De la sorte, certaines couches de jeunes préféraient suivre la filière des salariés pour avoir la possibilité de choisir le lieu et le poste de travail. Dans la période où la demande était largement supérieure à l'offre de diplômes, cette stratégie apportait ses fruits. Il n'est pas étonnant que 65 % d'effectifs des facultés par correspondance soient âgés de moins de 25 ans, mais 75 % d'entre eux ont un stage professionnel de 2 à 5 ans (chiffres pour 1980/81).

Au début des années 80, une relative "saturation" de diplômés est apparue en URSS, surtout dans les grandes villes industrielles. Les jeunes spécialistes n'obtiennent plus les postes de responsabilité et 40 % de nouveaux ingénieurs cherchent dès la sortie des Instituts à changer de spécialité. L'orientation socio-professionnelle des jeunes se modifie. Premièrement, on assiste à la baisse générale de l'intérêt pour l'enseignement supérieur, et deuxièmement, la demande, longtemps dominante pour des spécialités d'ingénieurs, se déplace vers les spécialités tertiaires et les facultés des Universités, préparant les enseignants et les chercheurs.

./.

Le Tableau 4 indique le niveau de sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur pour les non salariés. Cette information n'est pas disponible pour les salariés ; nous savons cependant que les concours aux facultés du soir et par correspondance suivent en général les tendances observées pour les non salariés.

Tableau 4
Nombre de candidats par rapport
au nombre d'admis dans l'enseignement supérieur
selon les spécialités (moyenne pour le pays)

	1979	1980	1981
Moyenne générale	2,22	2,15	2,03
Instituts d'ingénieurs et d'agronomie	1,83	1,77	1,68
Instituts de formation à l'enseignement	2,4	2,3	2,15
Instituts d'économie	2,93	3,09	2,8
Universités	2,49	2,43	2,33

La baisse générale du niveau des concours s'explique partiellement par la diminution des tranches démographiques en âge d'être scolarisées dans les facultés (en principe de 17-23 ans). Par contre, la structure des concours est révélatrice du choix par les jeunes des spécialités qui ne soient pas liées à la production. Ils s'orientent soit vers les métiers prestigieux : art, enseignement, recherche, soit vers ceux qui sont proches du commerce et des activités de distribution des biens (la pénurie de certains produits de consommation intervenant aussi bien dans les choix individuels que dans la planification des besoins, cf. Karpouchin O., Koutzenko V. (1983)).

Jusqu'à présent, les programmes des facultés du soir pour les salariés ne diffèrent pas beaucoup de ceux des facultés de l'enseignement pour les non salariés. Ils sont assurés par les mêmes professeurs et le plus souvent dans les mêmes établissements. Certains instituts d'ingénieurs organisent les cours dans les entreprises, qui se chargent de construire les bâtiments spéciaux à ces fins. Actuellement, les centres de recherche pédagogique préparent les programmes spéciaux à l'intention des facultés du soir et par correspondance (Katzman V., 1981). En moyenne, la durée théorique entre l'entrée et l'obtention du diplôme est d'un an

./.

plus longue dans les facultés pour les salariés. La durée d'études par correspondance dépasse largement cette moyenne. Par exemple, dans l'Institut polytechnique du Nord-Ouest (Leningrad) les étudiants-salariés ont préparé leur diplôme en 1970 en moyenne 8,2 ans après leur entrée dans l'Institut. Ceux de la promotion de 1978 l'ont fait plus rapidement, en 7,1 ans (cf. Timochin E., 1979). L'abandon des études est significativement supérieur dans les facultés du soir et par correspondance par rapport à l'abandon dans les facultés de l'enseignement traditionnelles.

Selon l'étude de Lebovitch Z. (1983), les flux de diplômés par rapport aux flux d'entrée représentaient en 1970 en moyenne 56 %, et en 1980 64 %. Le taux de réussite est plus élevé dans les Instituts spécialisés dans l'enseignement pour les salariés, il atteint 82 %. L'enseignement par correspondance exige beaucoup de travail individuel, les cours magistraux et pratiques étant concentrés dans les deux mois de congés par an accordés à ces étudiants. La poursuite de formation reste suffisamment contraignante même si l'enseignement est totalement gratuit. Cette poursuite de formation par les salariés a des motivations qui ne sont pas de nature monétaire, car le gain d'un diplômé en salaires est négligeable, sinon négatif par rapport aux salaires des non diplômés. (L'ouvrier en construction, par exemple, gagne plus qu'un technicien, ingénieur ou médecin). Mais, en l'absence d'enquêtes (*) (à notre connaissance) auprès des étudiants et des étudiants-salariés, on ne peut pas déterminer les motivations exactes de la poursuite de la scolarité au-delà de l'enseignement secondaire général ou spécialisé.

(*) Quelques indications à partir des expériences personnelles des sociologues peuvent être trouvées dans "L'école supérieure comme facteur du changement de la structure sociale de la société socialiste développée" (1978), Moscou (en russe).

./.

II.3 - La situation précaire des salariés dans l'enseignement supérieur en France

Bien que la pratique d'un travail rémunéré soit un phénomène assez répandu parmi les étudiants en France—les différentes enquêtes évaluent à entre 20 % et 35 % leur importance (cf. Peaucelle I., 1982) —, on ne connaît pas le chiffre précis de leurs effectifs et on doit recourir aux enquêtes pour en avoir une connaissance approximative. Ceci provient de ce que la formation des salariés en France n'est pas institutionnalisée. Les enquêtes indiquent que la population des salariés dans l'enseignement supérieur de type universitaire se sépare assez nettement en deux groupes. Un groupe est composé par les personnes d'âge normal de scolarisation. Pour eux le salaire est un appoint à l'aide familiale pour la poursuite des études, et le travail est un moyen d'insertion "anticipée" dans la vie active. L'autre groupe est représenté par les gens plus âgés qui complètent leur instruction précédente après une période d'activité professionnelle. A ce groupe se joignent les actifs en formation permanente. Une série de formations relève en France du service public de l'emploi et s'adresse principalement aux demandeurs d'emploi (*), dont un dixième environ sont les personnes du niveau éducatif post-secondaire. Une autre partie de la formation professionnelle des actifs concerne la formation continue instaurée par la loi de 1971 (**). Dans ce cadre le personnel cadre et les ingénieurs sont le plus concernés et il s'agit pour eux d'une formation de niveau supérieur.

(*) Les dépenses de ces stages de formation professionnelle représentaient 21,6 milliards de F en 1981, correspondant à 30 % des dépenses publiques consacrées à la politique de l'emploi. 58 % des dépenses totales couvrent l'indemnisation du chômage (cf. Bez G., 1982).

(**) Les dépenses de cette formation représentaient 15 milliards de francs en 1982 (1,96 % de la masse salariale des entreprises). Les modifications à la pratique de cette forme de formation ont été apportées par la loi de 1984 (adoptée par l'Assemblée Nationale le 24 Février).

./.

Dans l'ensemble, l'accroissement des salariés dans l'enseignement tient aux mutations qui touchent les secteurs d'activité. A. Lebaube (1984) a distingué des groupes d'entreprises par l'importance des dépenses consacrées à la formation professionnelle et il a trouvé que le groupe dont les dépenses de formation sont le plus élevées est composé des entreprises des secteurs en expansion de l'électricité, du gaz, du pétrole et du transport. Dans ce groupe entrent aussi les assurances, les banques et les services non marchands, ce qui montre, entre autres, que la "tertiarisation" de l'économie ne passe pas seulement par l'extension des secteurs tertiaires, mais aussi par l'amélioration de la qualité du travail sur place dans certaines activités (cf. pour l'évolution de la qualité du travail, dans les services, Peaucelle I., 1984). A l'opposé se situent les entreprises des secteurs à mutation faible et aux dépenses de formation faibles : de location-crédit-bail, immobilier, des hôtels, du textile, de l'industrie du bois, du cuir et du bâtiment. Les dépenses accordées peuvent servir d'indicateur de l'intensité du besoin de changement qualitatif de la main d'oeuvre dans les entreprises. Mais quand on étudie les motivations à l'élévation du niveau éducatif en France, on trouve (cf. l'Enquête sur l'emploi et son analyse par Lahlé P., 1980), que l'initiative de formation vient plus souvent quand même de la part des employés que de la part des employeurs. La nécessité de reconversion et la recherche d'un autre emploi doivent expliquer cette initiative des employés qui est, elle aussi, la marque de la mutation générale de l'économie dans la crise.

Les salariés étudiants sont, et une partie de stagiaires de la formation professionnelle (du niveau post-secondaire) pourrait l'être, pris en charge par les établissements d'enseignement supérieur. Ces établissements, en intégrant la formation professionnelle, pourraient bénéficier des sommes qui lui sont accordées. Mais actuellement, dans le domaine de la formation professionnelle, l'Université et les organismes publics en général, sont minoritaires parmi les dispensateurs de ce type de services. Et dans l'ensemble, les salariés sont répartis d'une façon hétérogène entre les principaux types d'enseignement supérieur et les différents stages de formation.

./.

Pourquoi, par exemple, les salariés sont-ils absents (Pigelet J.L., (1979)) dans les écoles de commerce et d'ingénieurs qui assurent aux étudiants (20 % d'effectifs totaux) les niveaux de compétence adaptés aux emplois publics et privés, a priori intéressants pour les actifs qui veulent se reconverter ? Il est clair que, pour les personnes qui ont interrompu leurs études depuis une période assez longue, le recrutement dans les Ecoles sur concours est insurmontable. Ainsi les salariés n'entrent pas dans les Ecoles d'ingénieurs et de commerce.

Faute d'Ecoles d'ingénieurs, la demande pour l'enseignement supérieur provenant des actifs est canalisée vers les Universités et les cours spécialisés pour cette clientèle dispensés par les secteurs public et privé.

La demande pour les stages de formation et l'enseignement universitaire s'accroît en période de sous-emploi (selon l'enquête auprès des salariés-étudiants à l'Université de Paris VII, le pourcentage de chômeurs en 1982 a été égal à 6 %). Pour les actifs la fréquentation des institutions d'enseignement est en rapport avec la réduction générale du temps de travail. Il ressort aussi de l'analyse des enquêtes que la facilité d'aménagement des horaires de travail (plus grande pour les employés de services publics, par exemple, que pour ceux des services privés^(*)) permet la fréquentation plus suivie des cours à l'Université^(**). L'offre module aussi l'ampleur des flux des salariés vers l'enseignement supérieur.

(*) Nous faisons référence ici à notre analyse factorielle des réponses aux enquêtes du CREDOC (Lebart L., Y. Houzel, 1980) concernant les conditions d'emploi dans les services.

(**) Notons aussi que dans les Universités on trouve plus de salariés du secteur public que du secteur privé (selon l'enquête de l'Université de Paris VI le partage est de 60 % contre 40 %).

./.

Le choix de l'établissement se fait évidemment en fonction des connaissances recherchées par les individus, mais il se fait aussi en fonction de la manière dont l'enseignement est organisé dans ces établissements (surtout quand il s'agit du choix des salariés). Il existe un enseignement qui ne peut être dispensé que par l'Université, par exemple la formation des médecins en France. Par ailleurs, les Facultés de médecine sont imbriquées dans la structure hospitalière, permettant aux salariés de ce secteur d'avoir une formation universitaire qui soit pratiquement en même temps celle d'entreprise. Les enseignants et le personnel de la recherche, de leur côté, poursuivent le plus souvent leur formation dans l'Université, endroit unique où existe l'enseignement de troisième cycle. Par contre, l'Université est moins sollicitée en France par les salariés pour les formations du premier cycle technique, d'enseignement de langues, de gestion, d'informatique et autres. Les stages dans ces domaines, organisés souvent par les organismes privés, sont mieux dispensés dans le temps et dans l'espace que les cours universitaires ; et de ce fait, ils sont plus acceptables pour les salariés.

III - EN CONCLUSION : LES SCENARIOS PROSPECTIFS DE LA FSFS EN FRANCE

Les spécificités de l'organisation de la formation supérieure post-scolaire en France, aux Etats-Unis et en URSS telles qu'elles ont été mises en évidence dans ce travail, sont résumées dans le Tableau qui suit.

A partir de la comparaison de ces systèmes on peut ainsi, pour le cas français, caractériser des évolutions possibles.

1/ Les réformes de structure engagées, la décentralisation de la gestion de la main d'oeuvre, la flexibilité croissante du travail représentent des facteurs généraux d'expansion de la formation des salariés au niveau supérieur.
2/ Jusqu'à présent l'efficacité de l'Université en France a été estimée en termes de qualité des diplômes et par référence aux Grandes Ecoles. La sélection apparaissait alors comme l'élément déterminant de la qualité de l'enseignement. Or, d'une part, la France se trouve déjà parmi les pays développés dont le taux de scolarisation à l'âge de l'enseignement supérieur

./.

CARACTERISATION DES SYSTEMES EDUCATIFS POST-SCOLAIRES DE NIVEAU SUPERIEUR

USA (Système : Mixte)	France (Système : Rigide)	USSR (Système : Plurielle)
-----------------------	---------------------------	----------------------------

(A) LA TAILLE DE LA POPULATION EN FSPS

Forme de 12 millions d'étudiants env. Pour population de 210 millions, ce chiffre représente 20 à 30 % de la population totale.

USA : 28 % de + de 25 ans en 70
 France : 37,5 % de + de 25 ans en 80
 URSS : 50 % de + de 25 ans en 80

100 millions d'étudiants plus de 25 ans en 1982

Adressés : 40 millions d'adultes
 Formés : 20 millions d'adultes
 Titulaires : dont une partie en FSPS

1/2 de la population étudiante (de 20 millions) sont des salariés

Formation spécialisée : 45 millions d'actifs dont une partie en FSPS

Contrôle (loi 1971) du les ingénieurs et les cadres sont majoritaires

(B) FILIERES ET SPECIALITES CHOISIES

Chaque établissement universitaire a son propre programme pour les adultes.

USA : 3 ans disciplines fondamentales
 France : 2 ans de + de 25 ans en 70
 URSS : 3 ans de + de 25 ans en 80

Adressés : 40 millions d'adultes
 Formés : 20 millions d'adultes
 Titulaires : dont une partie en FSPS

Parmi les étudiants salariés - niveau du 2^e cycle - spécialité : lettres et sciences humaines et sc. éco.

3 de la masse salariale + forte dans les secteurs en extension

Dans tous les niveaux et toutes spécialités

(C) MODE D'ORGANISATION DES ETUDES

Les cours à temps partiel (18 % en France) sont plus nombreux en France qu'en URSS.

USA : 28 % de + de 25 ans en 70
 France : 37,5 % de + de 25 ans en 80
 URSS : 50 % de + de 25 ans en 80

100 millions d'étudiants plus de 25 ans en 1982

Adressés : 40 millions d'adultes
 Formés : 20 millions d'adultes
 Titulaires : dont une partie en FSPS

Formation est payante (4 % d'adultes en FSPS profitent de la gratuité des universités) (Le financement est assuré par les frais d'inscription)

Résultats scolaires (en-chaînés) : 1 trimestre de plus ou la durée minima de filière

Principalement gratuite pour les étudiants et les salariés (hors formations permanentes, formation public et privé)

Université : la durée est plus longue et le taux d'abandon plus fort

Formations permanentes, nouvelles qualifications

La durée d'études plus longue prévoit

(D) MODE D'ARTICULATION AVEC LE TRAVAIL

Pourcentage des étudiants malgré le déclin de l'apport des diplômés en terme de salaires

60 % de salariés-étudiants cherchent des changements dans leur carrière

Pourcentage des étudiants malgré le déclin de l'apport des diplômés en terme de salaires

15 à 20 % d'étudiants de + 25 ans travaillent à temps complet

Rentabilité individuelle nulle

Engagement de l'actif (niveau) à la fin des études

est faible (*), et, d'autre part, l'efficacité interne du système d'enseignement doit faire intervenir dans toutes ses structures : Universités, IUT, Grandes Ecoles, classes préparatoires, sa capacité d'adaptation à l'enseignement spécialisé pour les adultes.

3/ Actuellement l'initiative de reprendre les études après une période plus ou moins longue de l'activité professionnelle vient davantage des individus que des entreprises où ils travaillent. Néanmoins, le financement individuel d'études supplémentaires est à exclure dans le contexte français, même à travers une forme spécialisée d'assurance formation.

Le financement de la FSPS restera donc selon toute vraisemblance collectif, c'est-à-dire faisant partie de la gestion du salaire indirect. Les entreprises privées peuvent être conduites à accroître leur participation dans le financement de la formation des salariés. Tout en accélérant les gains de productivité du travail, ces dépenses facilitent le consensus social dans l'entreprise. Un tel système de financement en rémunération indirecte peut avoir des conséquences néfastes sur l'égalité des travailleurs, mais aussi sur la mobilité de la main d'oeuvre.

4/ Quelle que soit la source du financement collectif de la FSPS, elle peut être organisée dans les établissements publics d'enseignement aussi bien que dans les établissements privés, subventionnés. Dans la première éventualité l'organisation peut s'orienter vers l'enseignement institutionnalisé à l'usage des salariés. L'expérience du fonctionnement du système soviétique devient appréciable dans ce domaine. La FSPS pourrait aussi se développer dans le cadre des établissements publics plus autonomes. Cette autonomie permettrait alors des adaptations plus rapides aux demandes du bassin d'emploi et aux mutations économiques de la région. Cette sorte de flexibilité de la FSPS est atteinte dans les Universités américaines. Un même degré d'autonomie peut être joint indépendamment de la forme privée de financement.

(*) Selon l'OCDE (1981), en 1975, 21,6 % de la population de 20 à 24 ans est scolarisée aux Etats-Unis, 20 % au Danemark, 14,5 % au Canada, 11,1 % en RFA et en Belgique, et 9,9 % en France.

BIBLIOGRAPHIE

- BEDNARZIK R., HEWSON M., URQUHART M. (1982)
The employment situation in 1981 : new recession takes its toll, Monthly labor review, March
- BEZ G. (1982)
Formation professionnelle des adultes et place du service public de l'emploi dans le reclassement des chômeurs, Travail et Emploi, Oct.-Déc. N 14
- BOLTANSKI L. (1982)
Les cadres. La formation d'un groupe social, Les éditions de minuit
- BROWN S.C. (1979)
Educational attainment of workers : some trends from 1975 to 1978, Monthly Labor Review, N 102, Feb.
- CEPREMAP (1977)
Approches de l'inflation : l'exemple français, Rapport au CORDES par : BENASSY J.P., BOYER R., GELPI R.M., LIPIETZ A., MISTRAL J., MUNOZ J., OMINAMI C.
- CREDOC-IREDU (1981)
De l'inefficacité du système français d'enseignement supérieur
- CROSS K.P. (1978)
The missing link : connecting adult learners to learning resources, The college board
- DELARUE M. (1983)
Le congé individuel de formation à l'Université Paris VII, Actualité de la formation permanente N 64
- DIRECTION CENTRALE STATISTIQUE URSS (1982)
L'économie de l'URSS, 1922-1982
- EASTERLIN R., FUCHS V., KUZNETS S. (1980)
American Population since 1940 in The American economy in transition, NBER (1980), Ed. Feldstein M.
- FELDSTEIN M. (1980) (ed.)
The american economy in transition, NBER, The Univ. of Chicago Press
- FENSTER E. (1982)
La formation continue, un modèle américain, Focus

- FREEMAN R., DUNLOP J., SCHUBERT R.F. (1980)
The evolution of the american labor market, 1948-80
in The American economy in transition, Ed. Feldstein M.
The Univ. of Chicago Press
- GEIGER R. (1980)
The changing demand for higher education in the seventies : adaptations
within three national systems, Higher education Vol. 9 N 3
- IRIBARNE A. (d') (1983)
L'intérêt d'une théorie du capital humain renouvelée, comme
outil d'aide à une politique d'éducation dans la crise,
Document LEST 83-2
- JAROUSSE J.P. (1984)
Les contradictions de l'Université de masse dix ans après (1973-1983)
Revue Française de Sociologie, Vol. XXV, N 2 (à paraître)
- KARPOUCHIN O., KOUTZENKO V. (1983)
Etudiant d'aujourd'hui, spécialiste de demain, Moscou (en russe)
- KATZMAN V. (1981)
Optimisons le plan éducatif pour les étudiants du soir,
Nouvelles de l'Ecole Supérieure, N 7 (en russe)
- LAPINER R. (1982)
L'enseignement supérieur américain, Focus
- LAULHÉ P. (1980)
Les actifs à l'école, Econ. et Stat. N 123
- LEBART L., HOUZEL Y. (1980)
Le système d'enquêtes sur les aspirations des Français : une
brève présentation, Consommation N 1
- LEBAUBE A. (1984)
L'heure du changement, Le Monde, 10 Mai
- LEBOVITCH Z. (1983)
La création de centres scientifiques et méthodologiques,
Nouvelles de l'Ecole Supérieure, N 5 (en russe)
- L'ECOLE SUPERIEURE comme facteur du changement de la structure sociale
de la société socialiste développée (1978), Moscou (en russe)
- LERNER B. (1982)
American Education : How are we doing ? The public interest N 69

- LETABLIER M.T. (1981)
Le travail à temps partiel aux USA, Cahier du Centre d'Etudes
d'emploi N 23 PUF
- LETABLIER M.T. (1982)
Le partage des emplois aux Etats-Unis, Cahiers du Centre d'études
de l'emploi N 25 PUF
- LINHART D. (1984)
Crise et travail, Les temps modernes N 450, Janvier
- MARIN A., PSACHAROPOULOS G. (1976)
Schooling and Income Distribution, Review of economics and
statistics N 58
- OCDE (1981)
Statistiques de l'Enseignement dans les pays de l'OCDE
- PEAUCELLE I. (1982)
Les étudiants salariés : enseignement de quelques enquêtes,
Education et Formations N 1
- PEAUCELLE I. (1984)
La complexité de la force de travail dans les services marchands
et non marchands : une estimation, Consommation N 4 (à paraître)
- PIGELET J.L. (1979)
Formation et accès à l'emploi des étudiants issus des Ecoles
d'ingénieurs, CEREQ Cahier 3 D.F.
- QUINN R., MANDILOVITCH M. (1975)
Education and Job satisfaction : a questionable payoff,
Survey Research Center, University of Michigan
- SALAIS R. (1983)
Emploi et chômage : rapports anciens et rapports nouveaux dans
la crise, Issues N 17
- TIMOCHIN E. (1979)
Les groupes éducatifs stables pour les étudiants par correspondance,
Nouvelles de l'Ecole supérieure N 9 (en russe)
- TINTO V. (1981)
Higher education and occupational attainment in segmented labor
markets : recent evidence from the U.S., Higher Education Vol.10 N 5

